



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 15 avril 2025 à 9 h 31 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, messieurs les conseillers Steve Moran, président, Edmond Leclerc, Daniel Champagne et madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent, formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Steve Moran, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, M^e Véronique Denis, greffière et M^e Camille Doucet-Côté ainsi que Mike Duggan, conseiller, district de Pointe-Gatineau, Alexandra Aubry-Richard, directrice territoriale, centre de services de Hull, Renée Guénette, cheffe de division, Finances et Marianne Strauss directrice territoriale, centre de services d'Aylmer.

CE-2025-251

PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 2 AVRIL 2025 AINSI QUE DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 31 MARS 2025

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 2 avril 2025 ainsi que de la séance spéciale tenue le 31 mars 2025 a été remise au comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux, comme soumis.

Adoptée

CE-2025-252

SOUMISSION 2024 SP 338 - RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX DE LA RUE NOTRE-DAME, PHASE 5, ENTRE LE BOULEVARD LORRAIN ET LA RUE DES SABLES - SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DES PROJETS - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - DENIS GIROUARD

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Entreprises G.N.P. inc., 280, rue François-Bourgeois, Victoriaville, Québec, G6T 2G8, pour le remplacement des services municipaux d'un segment de la rue Notre-Dame, soit à partir du boulevard Lorrain jusqu'à la rue des Sables, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total de 5 743 001,25 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 3 mars 2025, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-253 SOUSSION 2024 SP 257 - REMPLACEMENT DE LA CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL NO 20763 TTOG, SITUÉE AU 295, BOULEVARD SAINT RENÉ EST - SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DES PROJETS - DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE - ALICIA LACASSE-BRUNET

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- adjuge un contrat à la firme Les Constructions B.G.P. – 9900667 Canada inc., 139, avenue Gatineau, Gatineau, Québec, J8T 4J7, pour le remplacement d'une conduite pluviale sur les terrains du 295, boulevard Saint-René Est sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total de 320 751,56 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 3 mars 2025, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme;
- autorise une dérogation au Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau afin d'autoriser l'entrepreneur à réaliser les travaux pour le remplacement de la conduite d'égout pluvial, située au 295, boulevard Saint-René Est, pour la durée du chantier.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-254 AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT, SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - SOUMISSION 2022 SP 005 - MISE À NIVEAU (RÉFECTION) DES POSTES DE POMPAGE BEULAC ET VIADUC MAIN - DISTRICTS ÉLECTORAUX D'AYLMER ET DU LAC-BEAUCHAMP - STEVEN BOIVIN ET DENIS GIROUARD - SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DES PROJETS

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2022-991 du 7 décembre 2022, adjugeait un contrat à la firme Allen Entrepreneur général inc. pour les travaux de mise à niveau (réfection) des postes de pompage Beulac et viaduc Main au montant de 4 684 081,50 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de modification de contrat numéro AMC-10009 a déjà été approuvé pour un montant de 193 596,26 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de modification de contrat numéro AMC-10416 a déjà été approuvé pour un montant de 48 393,94 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE quatre nouveaux ordres de changement (AMC-10554) ont été approuvés par la firme Les Services EXP inc. et les professionnels de la Ville au montant de 88 411,80 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, une résolution du comité exécutif est nécessaire puisque le montant cumulatif des honoraires supplémentaires excède la limite de 10 % prévue au règlement ou supérieur à 250 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine les avis de modification AMC-10009 et 10416 pour un montant total de 241 990,20 \$ incluant les taxes;

- autorise un montant supplémentaire de 88 411,80 \$ incluant les taxes, sans impact budgétaire, dans le cadre du projet de mise à niveau des postes de pompage Beulac et viaduc Main, portant un cumulatif des ajustements à approuver à 330 402,00 \$ incluant les taxes.

Le coût total de ce contrat ajusté représente un montant cumulatif de 5 014 483,50 \$ incluant les taxes.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-255

AJUSTEMENT DES COÛTS DU MANDAT DE LA FIRME DWB CONSULTANTS AU MONTANT DE 124 138,51 \$ INCLUANT LES TAXES - 2022 SP 382 - CONSTRUCTION DU NOUVEAU POINT DE SERVICE DU SPVG DANS LE SECTEUR D'AYLMER - SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DES PROJETS - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - CAROLINE MURRAY

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment du 625, chemin d'Aylmer est en fin de vie utile;

CONSIDÉRANT QU'un montant de 16 000 000 \$ a été autorisé par le comité plénier du 28 juin 2022 sous la recommandation CP-SPVG-2022-003, pour la construction du point de service du SPVG dans le secteur d'Aylmer;

CONSIDÉRANT QUE l'inflation pour l'année 2022 a été de 16,3 % comparativement à une indexation de 5 % utilisée dans les estimations de coûts;

CONSIDÉRANT QUE le 25 octobre 2022, le comité plénier votait en faveur de la recommandation CP-SPVG-2022-013 approuvant le nouveau plan des effectifs du SPVG 2023-2027;

CONSIDÉRANT QUE les mandats des professionnels des disciplines maîtres aux firmes CCM2 & Confluence Architecture, QDI et DWB ont été octroyés le 18 janvier 2023; le montant du mandat de la firme DWB Consultants est de 344 637,56 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE le 21 février 2023, le comité plénier a approuvé la recommandation CP-DG-2023-005 modifiant la certification LEED Argent pour une certification LEED Or pour le point de service du SPVG à Aylmer et la bibliothèque Guy-Sanche;

CONSIDÉRANT la présence d'un corridor écologique sur le site, la venue future d'un tramway sur le chemin d'Aylmer, l'urbanisation future du chemin Vanier et le maintien du poste actuel en opération durant les travaux, il est nécessaire de démolir les deux entrepôts du SPVG sur le site;

CONSIDÉRANT QUE le 4 juillet 2023, le conseil municipal entérinait la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) concernant l'implantation du point de service du secteur d'Aylmer, lequel inclut un bloc cellulaire et un agrandissement futur afin de permettre de réaliser le plan de transition du 777, boulevard de la Carrière;

CONSIDÉRANT QUE le 23 octobre 2023, le gouvernement du Québec indiquait que les terrains municipaux (100, rue d'Edmonton et 775-777, boulevard de la Carrière) requis pour la construction de son nouvel hôpital ne sont plus nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'étude du budget 2024, un montant de 1,5 M\$ a été autorisé par le conseil municipal pour tenir compte de l'impact de l'indexation pour l'année 2022 et de la certification LEED Or, portant le budget de projet à 17,5 M\$;

CONSIDÉRANT QUE le projet du quartier général a un impact important sur les paramètres de contenu du projet du point de service du secteur d'Aylmer;

CONSIDÉRANT QUE la préparation des plans et devis du point de service du secteur d'Aylmer a été arrêtée du 23 octobre 2023 au 7 mai 2024, et que le début des travaux de construction est reporté au printemps 2025, nécessitant une année d'indexation supplémentaire;

CONSIDÉRANT QUE le plan des effectifs 2023-2027 du SPVG prévoit l'embauche de 76 nouvelles ressources, et que les postes de police existants n'ont pas les superficies requises pour les accueillir;

CONSIDÉRANT QU'une opportunité immobilière pour l'acquisition du 975, boulevard Saint-Joseph s'est présentée à la fin septembre 2023 en vue de construire le quartier général de police à cet endroit, et que le comité plénier a autorisé le 14 novembre 2023 la recommandation CP-HC-DG-2023-020 mandant l'administration à entreprendre les démarches pour l'acquisition du bâtiment;

CONSIDÉRANT la mise en place du plan des effectifs 2023-2027 du SPVG et la croissance future du secteur d'Aylmer, il est plus avantageux pour la Ville de réaliser l'agrandissement futur du point de service d'Aylmer immédiatement et d'utiliser ces espaces pour le plan des effectifs, lesquels seront relocalisés vers le nouveau quartier général à terme;

CONSIDÉRANT QUE les deux entrepôts du SPVG au 625, chemin d'Aylmer seront démolis, l'ajout d'un nouvel entrepôt jumelé au nouveau point de service devient nécessaire;

CONSIDÉRANT QUE le 7 mai 2024, le conseil municipal a approuvé lors d'un conseil spécial la résolution numéro CM-2024-336 autorisant un budget supplémentaire de 8,2 M\$ pour le point de service du secteur d'Aylmer, portant le budget de projet à 25,7 M\$;

CONSIDÉRANT QUE le mandat d'origine de DWB Consultants ne comprenait pas les éléments mentionnés ci-haut :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise un ajustement des honoraires professionnels de la firme DWB Consultants au montant de 124 138,51 \$ incluant les taxes, portant le total du contrat à 468 776,07 \$ incluant les taxes, soit une augmentation de 36 % par rapport au contrat d'origine.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-256

REJET - SOUMISSION 2025 SP 033 - DÉPLOIEMENT ET SUPPORT DE L'APPLICATION WEB ET MOBILE DTRITUS - SERVICE DE L'EAU ET DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'approvisionnement responsable a lancé, le 23 janvier 2025, un appel d'offres public pour le déploiement et le support de l'application web et mobile DTRITUS;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues sont non conformes;

CONSIDÉRANT QUE l'article 60 du Règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif, comme amendé, accorde au comité exécutif le pouvoir d'accorder tout contrat assujéti à la procédure d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QU'il y a donc lieu que la position de la Ville soit exprimée par ce comité, autorité compétente et décisionnelle en matière d'appels d'offres et d'octroi des contrats pouvant en découler :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité rejette les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres 2025 SP 033 et autorise le Service de l'approvisionnement responsable à lancer un nouvel appel d'offres au moment jugé opportun.

Adoptée

CE-2025-257 **SOUMISSION 2024 SP 312 - SERVICES DE FOURNITURE, LIVRAISON ET PLANTATION D'ARBRES - SERVICE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à Terrassement Technique Sylvain Labrecque inc., 410, route 104, Mont-Saint-Grégoire, Québec, J0J 1K0, pour la fourniture, la livraison et la plantation d'arbres, pour un montant total de 450 890,56 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 17 mars 2025, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le trésorier est autorisé à effectuer les virements si nécessaires afin de donner suite à l'octroi du contrat.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

Information budgétaire				Description du sous-projet	Montant (taxes incluses)
Compte	Service	CDR	Sous-projet		
64240	STE	0551	10449.02	STE PE - PFU - Donation d'arbres et verdissement	450 890,56 \$

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-258 **APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS POUR LA PÉRIODE DU 7 AU 13 MARS 2025 AU MONTANT DE 19 480 844 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste et accepte le dépôt de la liste des déboursés pour la période du 7 au 13 mars 2025 au montant de 19 480 844 \$.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-259 **APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS POUR LA PÉRIODE DU 14 AU 20 MARS 2025 AU MONTANT DE 18 644 399 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste et accepte le dépôt de la liste des déboursés pour la période du 14 au 20 mars 2025 au montant de 18 644 399 \$.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-260

APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS POUR LA PÉRIODE DU 21 AU 27 MARS 2025 AU MONTANT DE 8 161 127 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste et accepte le dépôt de la liste des déboursés pour la période du 21 au 27 mars 2025 au montant de 8 161 127 \$.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-261

SUBVENTION DE 300 \$ POUR L'ORGANISATION D'UNE FÊTE POUR LES BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION DU QUARTIER DE TOURAINE - DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE - TIFFANY-LEE NORRIS PARENT

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

CONSIDÉRANT QUE l'Association du quartier de Touraine, organisme à but non lucratif, a fait une demande de financement pour l'organisation d'une fête pour les bénévoles;

CONSIDÉRANT QUE madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d'aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 300 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de l'Association du quartier de Touraine, 43, rue de Provence, Gatineau, Québec, J8T 4T9, à titre de subvention pour l'organisation d'une fête pour les bénévoles, sous présentation des pièces justificatives fournies par le Service du greffe.

Les fonds à cette fin seront pris à même le sous-projet 10047.11 - CM AUTR - Élus - Aménagement, Subventions et articles promotionnels - District de Touraine.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-262

SUBVENTION DE 600 \$ POUR SOUTENIR LA PARTICIPATION D'ATLÉTICO GATINEAU FUTSAL CLUB AU CHAMPIONNAT CANADIEN DE FUTSAL - DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE - TIFFANY-LEE NORRIS PARENT

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

CONSIDÉRANT QU'Atlético Gatineau Futsal Club, organisme à but non lucratif, a fait une demande de financement pour soutenir leur participation au Championnat canadien de futsal;

CONSIDÉRANT QUE madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d'aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 600 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 600 \$ à l’ordre d’Atlético Gatineau Futsal Club, 15, rue de Bouchette, Cantley, Québec, J8V 3H9, à titre de subvention pour soutenir leur participation au Championnat canadien de futsal, sous présentation des pièces justificatives fournies par le Service du greffe.

Les fonds à cette fin seront pris à même le sous-projet 10047.11 - CM AUTR - Élus - Aménagement, Subventions et articles promotionnels - District de Touraine.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-263

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

SUBVENTION DE 1 200 \$ POUR L'ORGANISATION D'UNE GRANDE VENTE DE GARAGE PAR LOGEMEN'OCCUPE - DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE - TIFFANY-LEE NORRIS PARENT

CONSIDÉRANT QUE Logemen’occupe, organisme à but non lucratif, a fait une demande de financement pour l’organisation d’une grande vente de garage;

CONSIDÉRANT QUE madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d’aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 1 200 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 200 \$ à l’ordre de Logemen’occupe, 100-10, rue Curé André-Préseault, Gatineau, Québec, J8T 6N8, à titre de subvention pour l’organisation d’une grande vente de garage, sous présentation des pièces justificatives fournies par le Service du greffe.

Les fonds à cette fin seront pris à même le sous-projet 10047.11 - CM AUTR - Élus - Aménagement, Subventions et articles promotionnels - District de Touraine.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-264

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

SUBVENTION DE 400 \$ POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL SPORTIF AFRO-COMMUNAUTAIRE 2025 DE LA COMMUNAUTÉ CONGOLAISE DE LA RÉGION DE LA CAPITALE DU CANADA - DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE - TIFFANY-LEE NORRIS PARENT

CONSIDÉRANT QUE la Communauté congolaise de la région de la capitale du Canada, organisme à but non lucratif, a fait une demande de financement pour l’organisation du Festival sportif Afro-Communautaire 2025;

CONSIDÉRANT QUE madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d’aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 400 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 400 \$ à l'ordre de la Communauté congolaise de la région de la capitale du Canada, 57, rue du Galion, Gatineau, Québec, J8P 0L7, à titre de subvention pour l'organisation du Festival sportif Afro-Communautaire 2025, sous présentation des pièces justificatives fournies par le Service du greffe.

Les fonds à cette fin seront pris à même le sous-projet 10047.11 - CM AUTR - Élus - Aménagement, Subventions et articles promotionnels - District de Touraine.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-265

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

SUBVENTION DE 100 \$ POUR LA 4^E ÉDITION DU FESTIVAL JOIE DE VIVRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES IMMIGRANTES DE L'OUTAOUAIS (AFIO)- DISTRICT ÉLECTORAL DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINT-RAYMOND - MARC BUREAU

CONSIDÉRANT QUE l'Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO), organisme à but non lucratif, a fait une demande de soutien financier pour la 4^e édition du Festival Joie de Vivre;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Marc Bureau désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d'aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 100 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de l'Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO), 9-109, rue Wright, Gatineau, Québec, J8X 2G7, à titre de soutien financier pour la 4^e édition du Festival Joie de Vivre, sur présentation des pièces justificatives présentées par le Service du greffe.

Les fonds à cette fin seront pris à même le sous-projet 10047.08 - CM AUTR - Élus - Aménagement, Subventions et articles promotionnels - District du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-266

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

SUBVENTION DE 100 \$ POUR LA 6^E ÉDITION DU TOURNOI DE GOLF DU CLUB ROTARY DE HULL AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS - DISTRICT ÉLECTORAL DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINT-RAYMOND - MARC BUREAU

CONSIDÉRANT QUE le Club Rotary de Hull, organisme à but non lucratif, a fait une demande de soutien financier pour la 6^e édition du Tournoi de golf au profit de la Société Alzheimer Outaouais;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Marc Bureau désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d'aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 100 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l’ordre du Club Rotary de Hull, 276, rue Beaudoin, Gatineau, Québec, J8P 3R7, à titre de soutien financier pour la 6^e édition du Tournoi de golf au profit de la Société Alzheimer Outaouais, sur présentation des pièces justificatives présentées par le Service du greffe.

Les fonds à cette fin seront pris à même le sous-projet 10047.08 – Aménagement, Subventions et articles promotionnels - District du Parc-de-la-Montagne–Saint-Raymond.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-267

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

SUBVENTION DE 500 \$ POUR LA MARCHE ANNUELLE IG GESTION DE PATRIMOINE DE LA SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'OUTAOUAIS – DISTRICT ÉLECTORAL DU MANOIR-DES-TREMBLES-VAL-TÉTREAU - JOCELYN BLONDIN

CONSIDÉRANT QUE la Société Alzheimer de l’Outaouais, organisme à but non lucratif, a fait une demande de soutien financier pour la Marche annuelle IG Gestion de patrimoine;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Jocelyn Blondin désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d’aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 500 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l’ordre de la Marche annuelle IG Gestion de patrimoine, 440, boulevard Maloney Ouest, Gatineau, Québec, J8P 6W2, à titre de soutien financier pour la Marche annuelle IG Gestion de patrimoine, sur présentation des pièces justificatives présentées par le Service du greffe.

Les fonds à cette fin seront pris à même le sous-projet 10047.06 - Élus - Aménagement, Subventions et articles promotionnels - District du Manoir-des-Trembles–Val-Tétreau.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-268

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

SUBVENTION DE 4 500 \$ POUR LE FESTIVAL SAUCETTE EN SHOWSSETTES 2025 DES COMMERÇANTS DU SECTEUR AUBRY - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - ISABELLE N. MIRON

CONSIDÉRANT QUE les commerçants du secteur Aubry, organisme à but non lucratif, a fait une demande de financement pour le Festival Saucette en Showssettes 2025;

CONSIDÉRANT QUE madame la conseillère Isabelle N Miron désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d’aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 4 500 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 4 500 \$ à l'ordre des commerçants du secteur Aubry, 59 rue Laval Gatineau, Québec, J8X 3H1, à titre de subvention pour le Festival Saucette en Showssettes 2025, sur présentation des pièces justificatives fournies par le Service du greffe.

Les fonds à cette fin seront pris à même le sous-projet 10047.09 – Aménagement, Subventions et articles promotionnels - District de l'Orée-du-Parc.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-269

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

SUBVENTION DE 1 000 \$ POUR L'ORGANISATION DE LA SOIRÉE HOMMAGE À AURÈLE DESJARDINS DES APPRENTIS - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - ISABELLE N. MIRON

CONSIDÉRANT QUE Les Apprentis, organisme à but non lucratif, a fait une demande de financement pour l'organisation de la soirée hommage à Aurèle Desjardins;

CONSIDÉRANT QUE madame la conseillère Isabelle N. Miron désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d'aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 1 000 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre des Apprentis, 208, rue Napoléon-Groulx, Gatineau, Québec, J8P 4W8, à titre de subvention pour l'organisation de la soirée hommage à Aurèle Desjardins, sur présentation des pièces justificatives fournies par le Service du greffe. Les fonds à cette fin seront pris à même le sous-projet 10047.09 – Aménagement, Subventions et articles promotionnels - District de l'Orée-du-Parc.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-270

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

SUBVENTION DE 2 000 \$ POUR LA CINÉMATOGRAPHIE - PROJECTION DU FILM : LA COOP DE MA MÈRE DE ÈVE LAMONT DE CINÉ-JONCTION - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - ISABELLE N. MIRON

CONSIDÉRANT QUE Le Ciné Jonction, organisme à but non lucratif, a fait une demande de financement pour la Cinématographie - Projection du film : La coop de ma mère de Ève Lamont;

CONSIDÉRANT QUE madame la conseillère Isabelle N. Miron désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d'aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 2 000 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 000 \$ à l’ordre du Ciné Jonction, 9 rue Brady, Gatineau, Québec, J8Y 5L1, à titre de subvention pour la Cinématographie - Projection du film : La coop de ma mère de Ève Lamont, sur présentation des pièces justificatives fournies par le Service du greffe.

Les fonds à cette fin seront pris à même le sous-projet 10047.09 – Aménagement, Subventions et articles promotionnels - District de l'Orée-du-Parc.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-271

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

SUBVENTION DE 1 500 \$ POUR L'ACHAT D'UN RÉFRIGÉRATEUR POUR LE DÉPANNEUR LA SOURCE DE LA CONFÉRENCE SAINT-VINCENT DE PAUL SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - MIKE DUGGAN

CONSIDÉRANT QUE la Conférence Saint-Vincent de Paul Saint-François-de-Sales, organisme à but non lucratif, a fait une demande de financement pour l’achat d’un réfrigérateur pour le dépanneur La Source;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Mike Duggan désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d’aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 1 500 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 500 \$ à l’ordre de la Conférence Saint-Vincent de Paul Saint-François-de-Sales, 1291, rue Saint-Louis, Gatineau, Québec, J8T 2M4, à titre de subvention pour l’achat d’un réfrigérateur pour le dépanneur La Source, sous présentation des pièces justificatives fournies par le Service du greffe.

Les fonds à cette fin seront pris à même le sous-projet 10047.12 – Élus - Aménagement, Subventions et articles promotionnels - District de Pointe-Gatineau

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-272

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

SUBVENTION DE 500 \$ POUR AIDER LE CERCLE DE FERMIERES GATINEAU À POURSUIVRE LES ACTIVITÉS ET CONTINUER À TRANSMETTRE LE PATRIMOINE ARTISANAL - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - MIKE DUGGAN

CONSIDÉRANT QUE le Cercle de Fermières Gatineau, organisme à but non lucratif, a fait une demande de financement pour aider à poursuivre les activités et continuer à transmettre le patrimoine artisanal;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Mike Duggan désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d’aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 500 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l’ordre du Cercle de Fermières Gatineau, 799, rue Jacques-Cartier, Gatineau, Québec, J8T 2W1, à titre de subvention pour aider à poursuivre les activités et continuer à transmettre le patrimoine artisanal, sous présentation des pièces justificatives fournies par le Service du greffe.

Les fonds à cette fin seront pris à même le sous-projet 10047.12 - Élus - Aménagement, Subventions et articles promotionnels - District de Pointe-Gatineau.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-273

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

SUBVENTION DE 500 \$ POUR L'ORGANISATION DE SÉMINAIRES ET D'UN SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE POUR LE CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE BUCKINGHAM - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU – MIKE DUGGAN

CONSIDÉRANT QUE le Club de patinage artistique de Buckingham, organisme à but non lucratif, a fait une demande de financement pour l'organisation de séminaires et d'un spectacle de fin d'année;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Mike Duggan désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d’aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 500 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l’ordre du Club de patinage artistique de Buckingham, C.P. 2922, Gatineau, Québec, J8L 2X2, à titre de subvention pour l'organisation de séminaires et d'un spectacle de fin d'année, sous présentation des pièces justificatives fournies par le Service du greffe.

Les fonds à cette fin seront pris à même le sous-projet 10047.12 - Élus - Aménagement, Subventions et articles promotionnels - District de Pointe-Gatineau.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-274

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

SUBVENTION DE 2 000 \$ POUR DIVERSES DÉPENSES RELIÉES AUX ACTIVITÉS 2025 DE LA GUILDE DES TISSERANDES DE GATINEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - MIKE DUGGAN

CONSIDÉRANT QUE la Guilde des Tisserandes de Gatineau, organisme à but non lucratif, a fait une demande de financement pour diverses dépenses liées aux activités 2025;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Mike Duggan désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d’aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 2 000 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 000 \$ à l’ordre de la Guilde des Tisserandes de Gatineau, 799, rue Jacques-Cartier, Gatineau, Québec, J8T 2W1, à titre de subvention pour diverses dépenses reliées aux activités 2025, sous présentation des pièces justificatives fournies par le Service du greffe.

Les fonds à cette fin seront pris à même le sous-projet 10047.12 - Élus - Aménagement, Subventions et articles promotionnels - District de Pointe-Gatineau.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-275

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

SUBVENTION DE 250 \$ POUR L'ORGANISATION D'UNE FÊTE POUR LES BÉNÉVOLES DU SALON DU LIVRE DE L'OUTAOUAIS - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN LESSARD

CONSIDÉRANT QUE le Salon du livre de l’Outaouais, organisme à but non lucratif, a fait une demande de financement pour l’organisation d’une fête pour les bénévoles;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Jean Lessard désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d’aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 250 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à l’ordre du Salon du livre de l’Outaouais, 125-39, rue Leduc, Gatineau, Québec, J8X 3A3, à titre de subvention pour l’organisation d’une fête pour les bénévoles, sous présentation des pièces justificatives fournies par le Service du greffe.

Les fonds à cette fin seront pris à même le sous-projet 10047.17 CM - Élus - Aménagement, Subventions et articles promotionnels - District de la Rivière-Blanche.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-276

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

SUBVENTION DE 500 \$ POUR SOUTENIR LES ACTIVITÉS AUPRÈS DES JEUNES CADETS DE LA LIGUE NAVALE DU CANADA - SUCCURSALE GATINEAU-MÉTROPOLITAIN - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN LESSARD

CONSIDÉRANT QUE la Ligue navale du Canada – Succursale Gatineau-Métropolitain, organisme à but non lucratif, a fait une demande de financement pour soutenir les activités auprès des jeunes cadets;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Jean Lessard désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d’aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 500 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l’ordre de la Ligue navale du Canada – Succursale Gatineau-Métropolitain, 231, boulevard Maloney Ouest, C.P. 714, Gatineau, Québec, J8P 5B0, à titre de subvention pour soutenir les activités auprès des jeunes cadets, sous présentation des pièces justificatives fournies par le Service du greffe.

Les fonds à cette fin seront pris à même le sous-projet 10047.17 - Élus - Aménagement, Subventions et articles promotionnels - District de la Rivière-Blanche.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-277

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

SUBVENTION DE 500 \$ POUR L'ORGANISATION DE LA FÊTE DES FINISSANTS DE L'ÉCOLE DU BOIS JOLI - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN LESSARD

CONSIDÉRANT QUE l’École du Bois Joli, institution scolaire, a fait une demande de financement pour l’organisation de la fête des finissants;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Jean Lessard désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d’aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 500 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l’ordre de l’École du Bois Joli, 1165, boulevard Saint-René Est, Gatineau, Québec, J8R 1N1, à titre de subvention pour l’organisation de la fête des finissants, sous présentation des pièces justificatives fournies par le Service du greffe.

Les fonds à cette fin seront pris à même le sous-projet 10047.17 - Élus - Aménagement, Subventions et articles promotionnels - District de la Rivière-Blanche.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-278

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

SUBVENTION DE 500 \$ À L'ÉCOLE SECONDAIRE GRANDE-RIVIÈRE POUR LA PLANTATION ANNUELLE D'ARBRES - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - STEVEN BOIVIN

CONSIDÉRANT QUE l’École secondaire Grande-Rivière, institution scolaire, a fait une demande de financement pour la plantation annuelle d'arbres;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Steven Boivin désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d’aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 500 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l’ordre de l’École secondaire Grande-Rivière, 100, rue Broad, Gatineau, Québec, J9H 6A9, à titre de subvention pour la plantation annuelle d'arbres, sur présentation des pièces justificatives fournies par le Service du greffe.

Les fonds à cette fin seront pris à même le sous-projet 10047.01 – Aménagement, Subventions et articles promotionnels - District d'Aylmer.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-279

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

SUBVENTION DE 500 \$ À L'ÉCOLE SECONDAIRE GRANDE-RIVIÈRE POUR LA PLANTATION ANNUELLE D'ARBRES - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - CAROLINE MURRAY

CONSIDÉRANT QUE l'École secondaire Grande-Rivière, institution scolaire, a fait une demande de financement pour la plantation annuelle d'arbres;

CONSIDÉRANT QUE madame la conseillère Caroline Murray désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d'aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 500 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de l'École secondaire Grande-Rivière, 100, rue Broad, Gatineau, Québec, J9H 6A9, à titre de subvention pour la plantation annuelle d'arbres, sur présentation des pièces justificatives fournies par le Service du greffe.

Les fonds à cette fin seront pris à même le sous-projet 10047.03 – Aménagement, Subventions et articles promotionnels - District de Deschênes.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-280

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

SUBVENTION DE 250 \$ POUR LA 4^E ÉDITION DU FESTIVAL JOIE DE VIVRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES IMMIGRANTES DE L'OUTAOUAIS (AFIO)- DISTRICT ÉLECTORAL HULL-WRIGHT - STEVE MORAN

CONSIDÉRANT QUE l'Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO), organisme à but non lucratif, a fait une demande de soutien financier pour la 4^e édition du Festival Joie de Vivre;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Steve Moran désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d'aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 250 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à l’ordre de l’Accompagnement des femmes immigrantes de l’Outaouais (AFIO), 9-109, rue Wright, Gatineau, Québec, J8X 2G7, à titre de soutien financier pour la 4^e édition du Festival Joie de Vivre, sur présentation des pièces justificatives présentées par le Service du greffe.

Les fonds à cette fin seront pris à même le sous-projet 10047.07 – Aménagement, Subventions et articles promotionnels - District de Hull–Wright.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-281

Modifiée par la résolution
numéro CE-2025-428 du
2025-05-28

**SUBVENTION DE 250 \$ POUR LE BBQ DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE
DES DEUX-RUISSEAUX - DISTRICT ÉLECTORAL DU PLATEAU –
BETTyna BÉLIZAIRE**

CONSIDÉRANT QUE l’École des Deux-Ruisseaux, institution scolaire, a fait une demande de soutien financier pour le BBQ de fin d’année;

CONSIDÉRANT QUE madame la conseillère Bettyna Bélizaire désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 « Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d’aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 250 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à l’ordre de l’École des Deux-Ruisseaux, 278, rue de l’Atmosphère, Gatineau, Québec, J9J 3V2, à titre de soutien financier pour le BBQ de fin d’année, sur présentation des pièces justificatives présentées par le Service du greffe.

Les fonds à cette fin seront pris à même le sous-projet 10047.04 – Aménagement, Subventions et articles promotionnels - District du Plateau.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-282

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ÉVÉNEMENT SAUCETTE EN
SHOWSSETTES 2025**

CONSIDÉRANT QUE l’événement Saucette en Showssettes se tient durant quatre jours au centre-ville de Gatineau et présente des artistes locaux et quelques artistes nationaux de disciplines variées;

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs de l’événement ont soumis une demande de financement supplémentaire en dehors des cadres de soutien existants au sein de la Ville de Gatineau et que le Fonds de rayonnement a été envisagé comme source de subvention possible :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- accorde une contribution financière non renouvelable de 10 000 \$ à « Les commerçants du secteur Aubry » pour l’organisation de l’événement Saucette en Showssettes 2025;

- autorise le trésorier à émettre un chèque de 10 000 \$, sur présentation d'une facture, en contribution financière à « Les commerçants du secteur Aubry ».

Les fonds à cette fin seront pris à même le sous-projet 10072.01 (Fonds de rayonnement).

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-283

SUBVENTION DE 200\$ POUR L'ORDRE DES FILLES D'ISABELLE, CERCLE # 674 ST-JEAN-VIANNEY - 30^E CONGRÈS D'ÉTAT GATINEAU/MONT LAURIER

CONSIDÉRANT QUE L'Ordre des Filles d'Isabelle, cercle # 674 St-Jean-Vianney, Gatineau, organisme à but non lucratif, a fait une demande de soutien financier pour le 30^e Congrès d'État Gatineau/Mont-Laurier;

CONSIDÉRANT QUE madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 «Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d'aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 200 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre des Filles d'Isabelle cercle # 674 St-Jean-Vianney, 20-249, boulevard Labrosse, Gatineau, Québec, J8P 4P4, à titre de soutien financier pour le 30^e Congrès d'État Gatineau/Mont-Laurier, sur présentation des pièces justificatives présentées par la Mairie.

Les fonds à cette fin seront pris à même le sous-projet 10058.01 — MAI AUTR - Subventions.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

CE-2025-284

SUBVENTION DE 250 \$ POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES IMMIGRANTES DE L'OUTAOUAIS - FESTIVAL JOIE DE VIVRE 2025

CONSIDÉRANT QUE L'Accompagnement des Femmes Immigrante de l'Outaouais (AFIO), organisme à but non lucratif, a fait une demande de soutien financier pour le Festival Joie de Vivre 2025!;

CONSIDÉRANT QUE madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, désire subventionner ce projet à même les sommes disponibles via la Politique municipale PO-035 «Utilisation des budgets de soutien aux organismes et d'aménagement des quartiers des membres du conseil »;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé est de 250 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à l’ordre de l’Accompagnement des Femmes Immigrantes de l’Outaouais, 109, rue Wright, Gatineau, Québec, J8X 2G7, à titre de soutien financier pour le Festival Joie de Vivre 2025!, sous présentation des pièces justificatives fournies par la Mairie.

Les fonds à cette fin seront pris à même le sous-projet 10058.01 — MAI AUTR - Subventions.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 avril 2025.

Adoptée

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 1. Dépôt de la liste des subventions du budget de soutien des membres du conseil – Mars 2025

STEVE MORAN
Président
Comité exécutif

M^e VÉRONIQUE DENIS
Greffière
Comité exécutif